

# ÉVALUER DES COMPÉTENCES POUR LES CERTIFIER



Mardi  
**28**  
**JUIN**  
**2022**

DE 14 H À 17 H

Il existe deux solutions majeures pour rendre son offre de formation éligible au compte personnel de formation (CPF) : être partenaire habilité ou bien **être certificateur**.

Cette dernière solution suppose de créer sa propre certification et demander son enregistrement à l'un des deux répertoires nationaux : Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou Répertoire spécifique (RS). Dans cette démarche d'enregistrement ou de renouvellement, l'un des défis majeurs des certificateurs est d'**évaluer les compétences**. Et ce, afin de pouvoir les **attester officiellement et délivrer la certification**.

L'enjeu des certifications est bien de constituer un signal sûr et efficace sur le marché du travail :

- une garantie pour les employeurs de recruter un(e) salarié(e) qualifié(e) ;
- une garantie pour les titulaires de la certification de prouver leur qualification sur le marché du travail.

La procédure d'évaluation mise en place par le certificateur pour certifier les candidats figure parmi les critères cruciaux de France compétences pour l'enregistrement aux répertoires nationaux. Et par conséquent, l'un des motifs à l'origine des refus d'enregistrement, qui représentent environ 80 % des demandes au RS et 40 % au RNCP.

Comment construit-on un référentiel d'évaluation ? Selon quels modalités, critères et indicateurs évalue-t-on des compétences ? Sont-elles évaluées de la même manière que des connaissances ? Des modalités d'évaluation des connaissances peuvent-elles coexister avec des modalités d'évaluation des compétences ? Comment évaluer des blocs de compétences ? Qui évalue ? Les formateurs peuvent-ils faire partie du jury ?

Cette Masterclass vous donnera les clefs d'un décryptage efficace de cette stratégie d'évaluation de compétences essentielle dans les démarches de certification professionnelle.

Obtenez en direct  
des réponses qualifiées  
à vos questions  
sur le chat et accéder  
au replay jusqu'au  
31 décembre 2022

## Public

Cet événement s'adresse aux :

- organismes certificateurs au RNCP/RS ;
- prestataires de développement des compétences ;
- consultants ;
- ingénieurs pédagogiques ;
- branches professionnelles ;
- Opco ;
- universités ;
- établissements d'enseignement supérieur...

**INSCRIVEZ-VOUS**

sur le site de Centre Inffo

**centre-inffo.fr**

TÉL. 01 55 93 91 83

[inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)



## PROGRAMME

ÉVALUER DES COMPÉTENCES  
POUR LES CERTIFIER



**CONTACT COMMERCIAL**

TÉL. 01 55 93 91 83

[inscription.event@centre-inffo.fr](mailto:inscription.event@centre-inffo.fr)

### POINTS DE REPÈRE SUR L'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Deux périmètres de la certification professionnelle en France : Répertoire national des certifications professionnelles et Répertoire spécifique
- Compétences et connaissances : partage de définitions

### INGÉNIERIE D'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Construire un référentiel d'évaluation : les questions à se poser en amont – compétences visées, modalités cohérentes avec les compétences, faisabilité des épreuves, format du référentiel...
- Modalités à privilégier pour évaluer des compétences
- Définir des critères et indicateurs d'évaluation
- Démarche à mettre en œuvre pour valider son référentiel d'évaluation (comité de perfectionnement)

### MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- Jury : composition, rôle, habilitation, cadrage par l'organisme certificateur, professionnalisation, formalisation des décisions d'octroi de la certification, retours d'expérience, homogénéité des évaluations
- Impératifs d'évaluation liés aux blocs de compétences des certifications professionnelles du RNCP
- Réseaux de co-certificateurs et/ou de partenaires habilités : homogénéité des évaluations dans le cadre d'un partage ou d'une délégation de l'évaluation
- Les pratiques actuelles d'évaluation des certificateurs : illustrations par des témoignages d'organismes certificateurs ayant enregistré une certification au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique

### CONCEPTION ET INTERVENTIONS PAR LES EXPERTS DE CENTRE INFFO :

- **Alice VIELAJUS**, consultante sénior Ingénierie de formation et politiques de formation, département Observatoire des pratiques de formation

Cette Master Class sera animée par **Sonia DÉCHAMPS**, journaliste

### AVEC LA PARTICIPATION DE :

- **Mikaël CHARBIT**, directeur de la Certification professionnelle de France compétences

Témoignages d'organismes certificateurs du RNCP et du RS sur leurs modalités et critères d'évaluation des compétences :

- Fédération française de natation : **Corinne RIBAUT** et/ou **Frédérique CROCHARD**
- MFR de Vayres : **Joël SCHINAZI** et/ou **Murielle HEYRAULT**



TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE VOTRE MÉTIER

Inscrivez-vous dès à présent

www.centre-inffo.fr

CONTACT MASTER CLASS

Tél. : 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

Noter : les master class de Centre Inffo ne donnent pas lieu à l'établissement de convention de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION



À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01559391 83 - Fax : 01559317 28 - Courriel : inscription.event@centre-inffo.fr

MASTER CLASS du mardi 28 juin 2022, en distanciel, de 14H à 17H

ÉVALUER DES COMPÉTENCES POUR LES CERTIFIER

Tarif : 360 € HT soit 432 € TTC (TVA 20 %)

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

PARTICIPANT Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Tél. ....

Courriel.....

ENTREPRISE/ORGANISME .....

Adresse .....

Tél. : ..... Courriel.....

Code postal / \_\_\_\_\_ / Ville.....

N° Siret / \_\_\_\_\_ / Code APE/NAF / \_\_\_\_\_ / N° de client ..... Effectif .....

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

- Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la Master class :

- Virement postal : IBAN de la Banque Postale FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE
Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Je recevrai automatiquement une facture de régularisation.

Date, cachet et signature

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers. Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.